

Motion portant sur le projet “bienvenue en France” (sic)

Le projet “Bienvenue en France”, proposé récemment par le gouvernement, prévoit l’augmentation des frais d’inscription pour les étudiantes et étudiants ne venant pas de l’Union Européenne. Cette mesure établit une très forte discrimination sur des critères économiques, que l’augmentation des bourses proposée par le gouvernement ne suffira pas à corriger. Dans de telles conditions les étudiants et les étudiantes étranger.e.s ne pourront plus s’inscrire.

Nous nous opposons fermement à l’instauration de telles discriminations financières liées à la nationalité des étudiant.e.s à l’inscription à l’Université.

Nous nous opposons à toute augmentation des frais d’inscription à l’Université, même financée par la mise en place de bourses.

Concernant notre laboratoire, un tel projet compromet la vitalité de sa recherche et son rayonnement scientifique à l’international. Le laboratoire accueille en effet chaque année de nombreux étudiants et étudiantes concerné.e.s par cette mesure.

Motion adoptée à l’assemblée générale du laboratoire didactique André Revuz (EA 4434),
le 14 décembre 2018

Pour l’AG du LDAR, Cécile de Hosson, directrice du LDAR

